

Le travail que supposent la réunion et la présentation sur une base uniforme des statistiques financières et autres des municipalités a créé pendant quelque temps un problème embarrassant. La grande variation dans les méthodes de comptabilité et dans la procédure de même que dans les rapports publiés tant par les municipalités que les ministères provinciaux des Affaires Municipales a compliqué la réunion de chiffres d'un caractère comparable.

Aux fins de perfectionner ce domaine de la finance publique et d'en combler les déficiences, le Bureau Fédéral de la Statistique a réuni en 1937 une conférence de représentants des provinces et des municipalités pour étudier les moyens de remédier à la situation. Il y a eu des discussions de valeur, des comités d'élaboration ont été créés et le soin d'établir l'uniformité des termes, des expressions et des formules de relevé a été laissé aux comités de recherche et d'investigation. La conférence s'est réunie de nouveau en 1940 et les essais de rapports des divers comités ont été étudiés. La dernière réunion a été tenue en décembre 1940 au cours de laquelle des questionnaires et des formules uniformes de rapport sur des données telles que celles de la population, de la valeur imposable, de l'actif, du passif, des recettes, des dépenses et autres statistiques générales ont été adoptés en même temps qu'une terminologie officielle pour la comptabilité municipale.

Il n'a pas été jugé pratique de tenter la mise en vigueur des recommandations finales de la conférence à ce sujet, à moins et jusqu'à ce qu'un manuel d'instructions ait été préparé expliquant le contexte des formules pour l'intelligence uniforme des termes, des expressions et de la nomenclature contenus dans les feuilles de bilan et autres comptes. A la demande de la conférence, la Branche des Finances du Bureau a entrepris ce travail qui a été commencé au début de 1941. Les représentants des ministères provinciaux des Affaires Municipales de chaque province ont été consultés afin que tous les domaines possibles de l'activité municipale soient étudiés et prévus dans le plan nouveau.

Le manuel, en même temps que les questionnaires de la conférence et les données connexes sont déjà à la disposition de tous les administrateurs de chaque municipalité du Canada. Ils constitueront la base des rapports faits directement par les municipalités aux ministères provinciaux des Affaires Municipales, qui, à leur tour, pourront aussi s'en servir comme base de leurs rapports publics sur les affaires municipales. Ainsi l'activité financière du gouvernement de ce pays à ses trois niveaux—fédéral, provincial, municipal—pourra être coordonnée.

Grâce à la collaboration persévérante des ministères provinciaux des Affaires Municipales et des représentants de chaque municipalité, le succès de l'entreprise de donner des statistiques municipales comparables est définitivement assuré. Il faudra toutefois encore quelque temps avant que l'objet final soit atteint.

Les éditions antérieures de l'Annuaire contiennent des tableaux indiquant les recettes provenant des taxes, la valeur imposable, la dette obligataire et un résumé statistique sur les cités et villes de 10,000 habitants ou plus. En prévision de la nouvelle méthode de préparer les rapports sur ces statistiques et sur d'autres domaines de l'activité municipale, ces tableaux sont discontinués pour le moment. Les prochaines éditions de l'Annuaire reprendront progressivement ces statistiques au fur et à mesure qu'elles seront connues d'après la nouvelle norme et jusqu'à ce qu'un état composite puisse être obtenu qui servira de base aux nouvelles séries publiées dans l'Annuaire. Faute d'espace, il ne sera pas possible de publier ces